

EMC CHAPITRE I : LES LIBERTES EN FRANCE

Problématique : Qu'est-ce qu'être libre ? Quelles sont les libertés en France et comment sont-elles garanties ?

I – La liberté, les libertés

1) Qu'est-ce que la liberté ?

Exercice 1

La liberté est une valeur fondamentale présente dans la devise républicaine de la France avec l'égalité et la fraternité. Selon la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen (1789), elle consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.

D'autres textes fondamentaux comme la Déclaration Universelle des droits de l'Homme (1948) ou la Constitution de la Ve République française garantissent les libertés en France.

2) Les libertés individuelles et collectives

Exercice 2 :

Dans une démocratie les libertés dites fondamentales sont garanties aux individus afin d'assurer leur sécurité. Ces libertés peuvent être individuelles (ex : liberté de circulation) ou collectives (ex : liberté de manifester).

Ces deux types de liberté sont complémentaires et essentielles pour garantir l'égalité et la liberté des citoyens.

II – Des libertés en question

1) Des libertés en constante évolution

Exercice 3 : (correction frise page suivante)

Des lois votées depuis 1789 ont permis progressivement de se rapprocher des idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité présentes dans la devise de la France. Elles ont bien souvent été imposées grâce aux luttes des citoyens pour les obtenir.

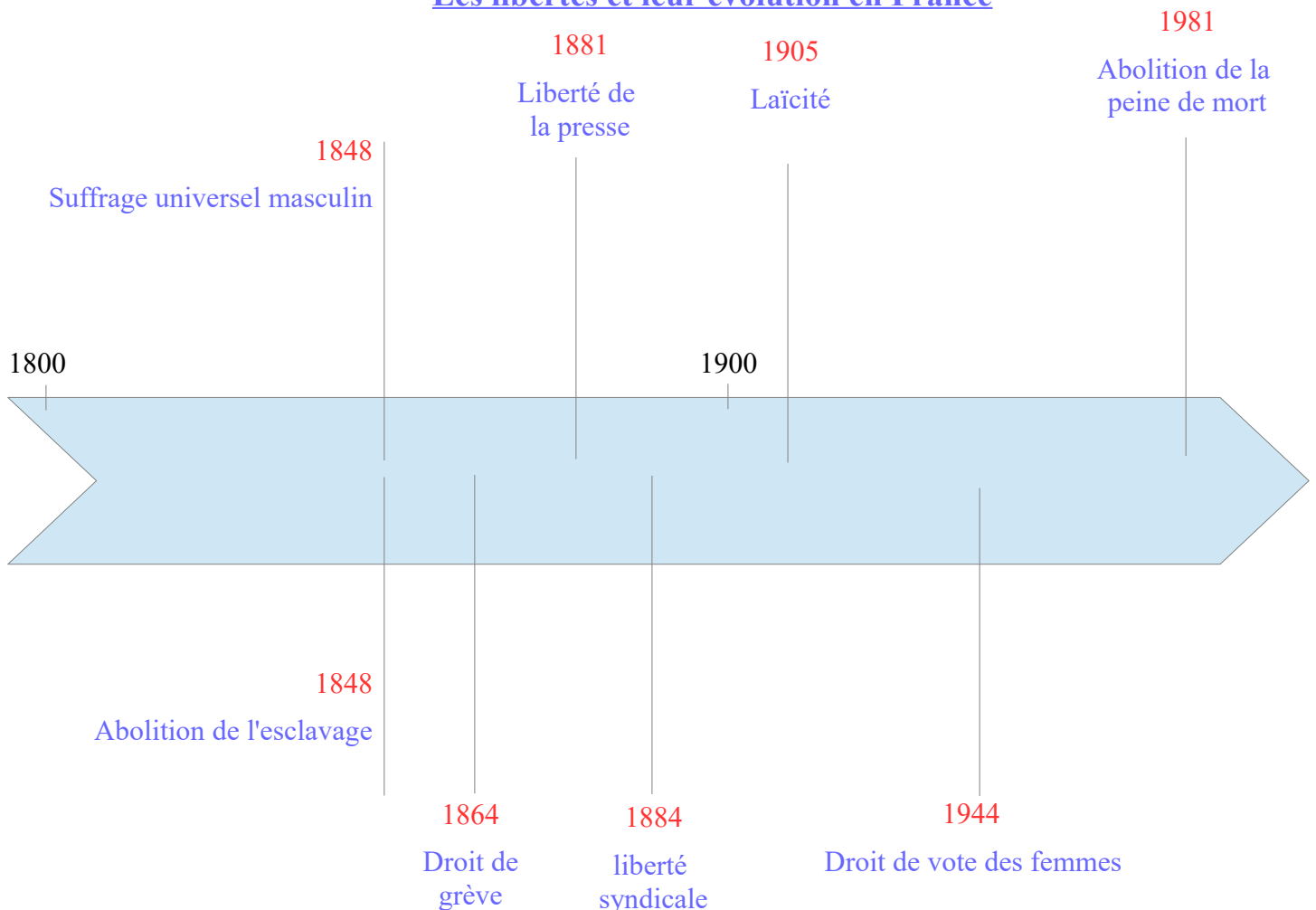
Ces libertés peuvent être remises en question et c'est au citoyen de les défendre.

2) Vers de nouveaux droits ?

Exercice 4 :

De nouvelles libertés sont régulièrement débattues dans la société. L'arrivée des nouvelles technologies et de la médecine a amené à de nouveaux questionnements. Le droit à l'euthanasie par exemple est régulièrement débattu en France.

Les libertés et leur évolution en France



III – Des libertés garanties par le droit

1) Le rôle de la loi

Exercice 5 :

La loi, comme la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905 a pour but de garantir les libertés de tous en fixant des limites aux libertés des uns et des autres. La laïcité est un principe selon lequel l'Etat ne subventionne aucun culte et n'en reconnaît aucun.

Ce principe maintient l'indépendance de l'Etat vis-à-vis des religions et garantit la liberté de conscience et de culte en France.

2) Le droit garantit les libertés

Exercice 6 :

Le droit est un ensemble de règles qui s'imposent à tous dans la vie quotidienne. Chaque citoyen doit respecter la loi sans quoi il peut être sanctionné. Le droit est mis par écrit et peut prendre différentes formes : lois, décrets, règlements, etc. Différents textes de lois garantissent les droits des citoyens :

- le droit international
- la Constitution de la Ve République en France
- les différents code de lois qui contiennent l'ensemble des lois dans tous les domaines (code civil pour les différents entre personnes, code de la route, etc.)

Exercice 1 : Qu'est-ce que la liberté ?



Document 1 : doc 1 p.346

Document 2 :

Art. 1er. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. [...]

Art. 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

Art. 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui [...]

Art. 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

*Déclaration des droits de l'homme et du citoyen,
1789*

Document 3 :

Art.1er. Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Art. 3. Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Art. 18. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion. [...]

Art. 19. Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions. [...]

Article 25 1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires [...]

*Déclaration universelle
des droits de l'Homme, 1948*

1) Présenter le document 1 (nature, auteur, date, origine, sujet)

.....

.....

.....

2) Quelles sont les trois principes énoncés dans l'article 1 du document 3 qui sont présents dans la devise de la France ?

.....

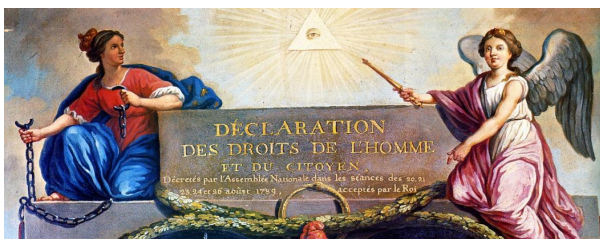
.....

3) Quelle définition de la liberté est donnée dans le document 2 ?

.....

.....

.....



4) Surligner les libertés évoquées dans le document 3.

Exercice 2 : Les libertés individuelles et collectives

1) Replacer le nom de chaque liberté sous chaque dessin qui lui correspond : *liberté de la presse*, *liberté de manifester*, *liberté de circulation*, *liberté d'association*, *liberté de culte*, *liberté d'expression*

2) Entourer en bleu les libertés individuelles et en rouge les libertés collectives.



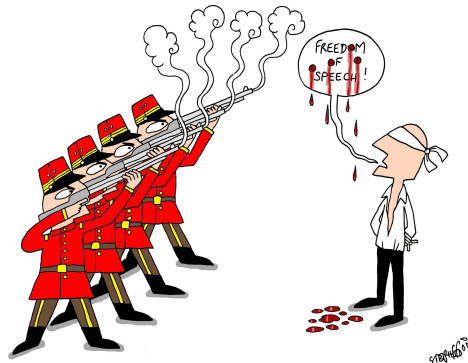
.....

.....

.....



.....



.....



.....

Exercice 3 : Des libertés en évolution

Document 3 p.347

1) Grâce au doc 3, donner les 5 grandes catégories de libertés et de droits qui se sont développées depuis 1789.

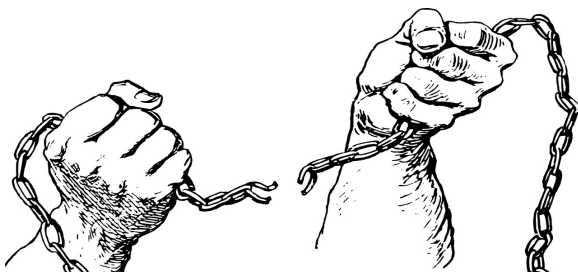
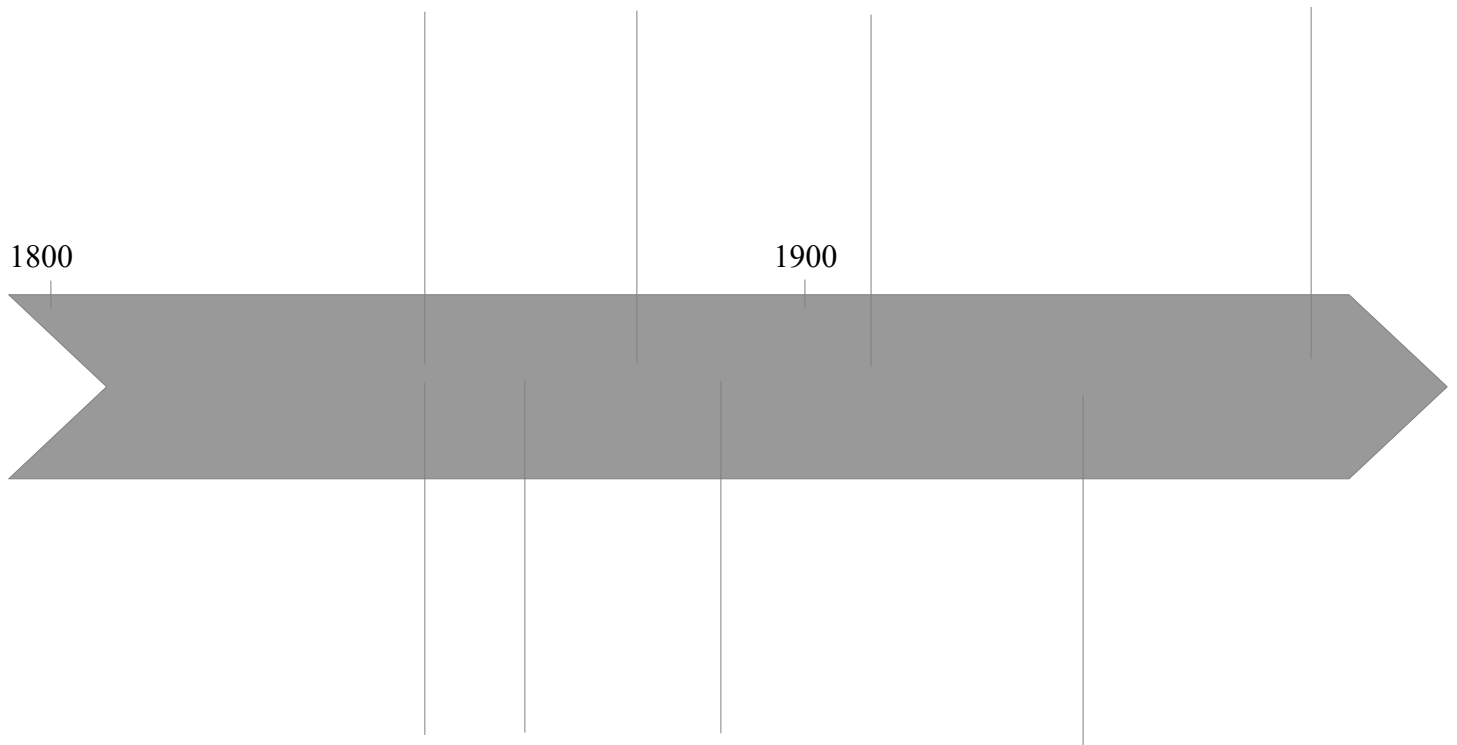
.....
.....
.....



2) Avec les dates donner sur le document, replacer sur la frise ci dessous :

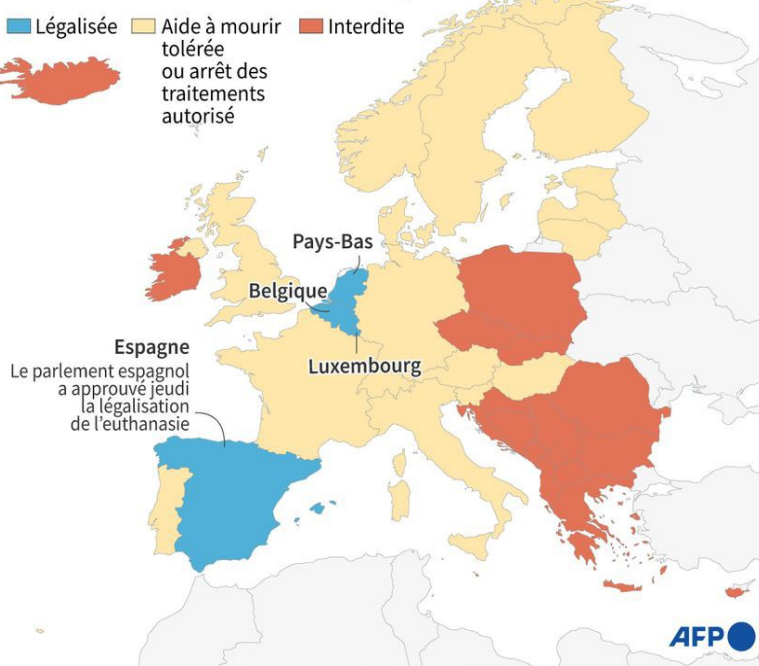
- Suffrage universel masculin
- liberté syndicale
- liberté de la presse
- abolition de la peine de mort
- droit de vote des femmes
- laïcité de la République
- abolition de l'esclavage
- droit de grève

.....



Exercice 4 : Vers de nouveaux droits ?

L'euthanasie en Europe



1) Présenter le document 2.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Doc 2 : L'euthanasie en France

Peu de pays dans le monde ont légalisé l'euthanasie et le suicide assisté. L'euthanasie est une pratique visant à provoquer, par un médecin ou sous son contrôle, le décès d'un individu. Elle doit être différenciée de l'aide ou du suicide assisté, car attention, ce n'est pas la même chose : le suicide assisté, lui, ne vise qu'à fournir les moyens nécessaires à une personne pour qu'elle se donne elle-même la mort.

Ainsi, l'euthanasie entraîne des débats passionnés dans les pays qui sont tentés par la légalisation. La Belgique, les Pays-Bas, le Canada et certains États américains ont sauté le pas et autorisé la pratique dans un cadre strictement défini. En France, l'euthanasie, tout comme le suicide assisté, demeurent proscrits par la loi. En revanche, la loi Léonetti de 2005 prévoit l'interdiction de l'acharnement thérapeutique : le patient peut décider l'arrêt des traitements pour éviter le prolongement de ses souffrances. Est-ce suffisant ?

Alexandre TURPYN, *Capital.fr*, 04/07/2017

2) Quels droits ont été autorisés dans certains pays mais restent encore interdits en France ?

.....

.....

3) Quels aménagements ont été réalisés en 2005 ?

.....

.....

.....

.....

4) Quels pays autorisent aujourd'hui l'euthanasie ?

.....

.....

.....

Exercice 5 : Le rôle de la loi



Document 2 p.352

1) Quels sont les textes qui fixent la laïcité en France ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2) Quelles libertés la laïcité garantie-t-elle ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3) Pourquoi l'indépendance de l'Etat vis à vis des religion protège-t-elle des discriminations ?

.....

.....

.....

Document 2 p.354

4) Quelle liberté est ici limitée ?

.....

.....

.....

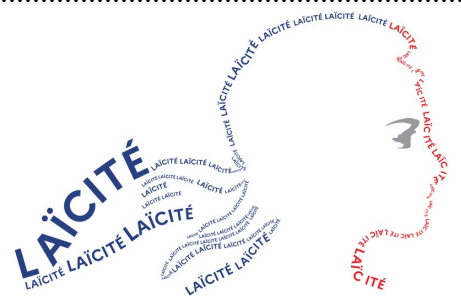
5) Pourquoi cette liberté est-elle ici limitée ?

.....

.....

.....

.....



BUREAU
 4, rue Bergère, 4
 PARIS
 LES ABONNÉS
 PAYER
 En avance... 10 fr.
 En retard... 5
 TOUTES LES ANNÉES
 LE 1^{er} JANVIER
 LE PRIX DE VENTE
 EN DÉTAIL
 ADRESSES
 L'ÉDITEUR J. MARIÉ
 Directeur

LE GRELOT

BUREAU
 4, rue Bergère, 4
 PARIS
 LES ABONNÉS
 PAYER
 En avance... 10 fr.
 En retard... 5
 TOUTES LES ANNÉES
 LE 1^{er} JANVIER
 LE PRIX DE VENTE
 EN DÉTAIL
 ADRESSES
 L'ÉDITEUR J. MARIÉ
 Directeur

Voir en tête de la deuxième page les conditions auxquelles on peut recevoir gratuitement le GRELOT

ROSA-JOSEPHA



Une séparation nécessaire

Exercice 6 : Le droit garantit les libertés

1. Dans le document 1, soulignez la définition du droit.

2. Qui établit les lois et règles qui s'appliquent aux membres d'une société ?

3. Que doivent-ils respecter ?

4. Sur le document 2, écrivez le nom des textes suivants :

- Codes de lois
- Constitution de la V^e République
- Traités de l'Union européenne

5. D'après le document 2, que forment la Constitution et les différents codes de lois en France ?

6. Sur le document 2, identifiez le contenu de chaque code de lois français en écrivant le numéro correspondant à sa définition.

7. D'après le document 2, quels sont les textes européens et

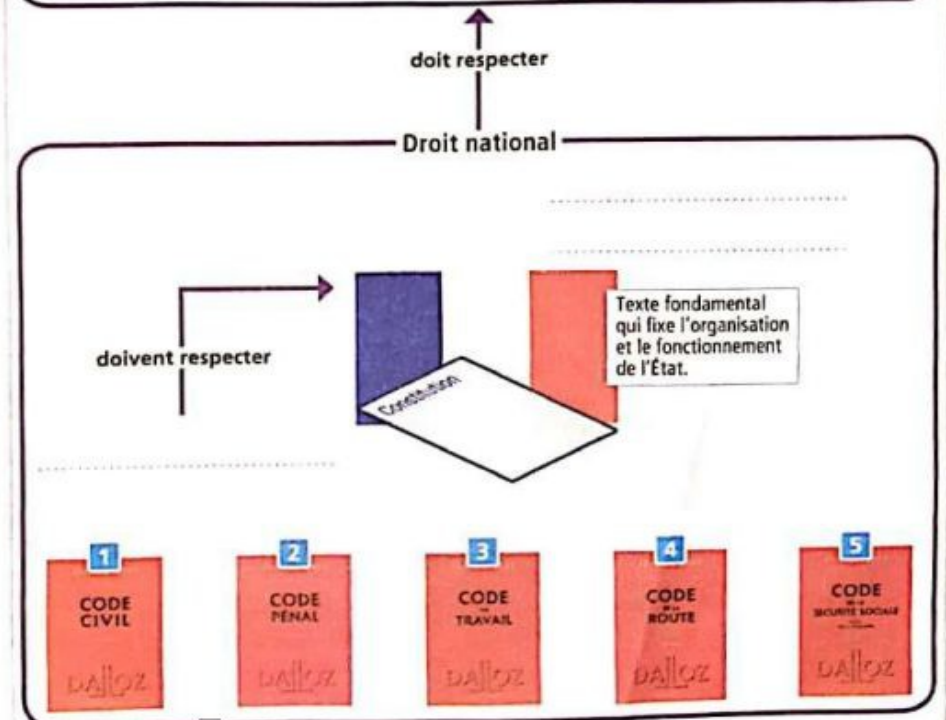
Doc. 1 Définition du droit

Le droit est un ensemble de lois et règles destinées à organiser la vie en collectivité. Elles sont donc formulées de manière générale, sans concerner personne en particulier, mais en visant toutes les personnes qui forment la société.

En France, ces lois et règles juridiques sont établies par le gouvernement et le parlement, en respectant la Constitution et sont destinées au maintien de l'ordre et de la sécurité.

© Hatier 2011.

Doc. 2 Droit national, droit européen et droit international



Recueil des lois qui définissent les infractions et précisent les peines en cas d'infraction à la loi.

Recueil des lois qui déterminent le statut des personnes, des biens et des relations entre les personnes.

Recueil des lois et règles relatives à l'utilisation des voies publiques par les usagers.

Recueil des lois et règlements applicables en matière de droit du travail.

Recueil de textes juridiques ayant pour fonction d'organiser la Sécurité sociale.